

En février 2025, un cas animal du variant de la rage du raton laveur a été confirmé à Venise-en-Québec, en Montérégie. Il s'agit du premier signalé en Montérégie depuis 2015. Ce cas s'ajoute aux deux autres cas de ratons laveurs rabiques trouvés à Saint-Armand, en Estrie, dans les dernières semaines.

**Dix-sept municipalités de la Montérégie** et trois municipalités de l'Estrie ont eu un rehaussement du niveau du risque en 2025. Elles s'ajoutent à la liste des autres municipalités à **risque élevé** de rage terrestre déjà existante.

#### VÉRIFIER LES MODIFICATIONS DES NIVEAUX DE RISQUE DE RAGE ANIMALE DU SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

- Comme le front épidémique de rage pourrait évoluer rapidement, **il est essentiel de consulter, à chaque nouvelle situation, la [carte interactive](#) ou le [tableau](#) du risque de présence de rage du secteur géographique d'où provient l'animal mordeur, et ce, pour toutes les municipalités du Québec.**
  - Cette carte est mise à jour régulièrement par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- Afin de prévenir la progression du front épidémique de la rage du raton laveur dans le sud au Québec, des opérations de vaccination de la faune ont été réalisées au printemps et à l'automne 2024, dans les secteurs à risque élevé pour la rage. D'autres opérations de vaccination seront planifiées pour 2025.
- Rappelons que toutes les municipalités du Nunavik, des Terres-Cries-de-la-Baie-James et du Nord-du-Québec demeurent à **risque élevé**, de même que certaines municipalités de la Côte-Nord et de l'Estrie.

#### UTILISER LA NOTION DE RISQUE DE RAGE DU SECTEUR GÉOGRAPHIQUE DANS LE BON CONTEXTE

- Partout au Québec, une exposition significative à un mammifère sauvage, incluant la chauve-souris, pose un risque de rage.
- Considérer le niveau de risque du secteur géographique lorsqu'approprié selon l'[Outil d'aide à la décision](#)
  - Cet outil considère le niveau de risque du secteur géographique lorsqu'il y a une exposition significative à un gros rongeur sauvage (ex. marmotte, porc-épic), un lagomorphe sauvage (ex. lièvre, lapin sauvage) ou lors de certaines situations d'expositions à un mammifère domestique (ex. chien, chat, furet, bovin). Il considère également le niveau de risque du secteur dans certaines situations où une analyse de carcasse animale est demandée.

#### ÉVALUER LE RISQUE DE TRANSMISSION DE LA RAGE CHEZ LA PERSONNE EXPOSÉE

- Évaluer le risque selon l'exposition significative, l'espèce, l'état de santé et le comportement de l'animal impliqué.
- Utiliser l'[outil d'aide à la décision pour la gestion des expositions à risque de rage](#) chez vos patients, incluant les **indications de prophylaxie post-exposition**.
- Contacter la DSPu en cas de doute sur l'évaluation du risque ou la conduite à tenir ainsi que pour demander l'analyse d'un mammifère sauvage lorsque disponible. Pour ce faire, composer le 1-800-265-6213.

#### CONSULTER LES OUTILS CLINIQUES ET RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

- [Algorithme d'aide à la décision pour la PPE contre la rage](#), vaccin et immunoglobulines antirabiques, vaccin tétanos – PIQ;
- Extranet Montérégie: <https://extranet.santemonteregie.qc.ca/dspu/maladies-infectieuses/pci-communaute/#zoonoses>
- MSSS RAGE - professionnels: <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/zoonoses/rage/documentation/>
- Gouvernement du Québec - population : Québec.ca RAGE [Humains](#), [Animaux](#)
- Opérations de vaccinations de la faune par le MELCCFP page Québec.ca/[rageduratonlaveur](#)

#### POUR DÉCLARER UNE MADO À LA DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE

Par télécopieur : Transmettre le formulaire de déclaration AS-770 au 450-928-3023.

S'il s'agit d'une urgence, par téléphone : 1-800-265-6213.

**Ces numéros sont réservés aux professionnels de la santé et ne doivent pas être divulgués au public.**